

« LA DRAMATISATION DE LA FRANÇAFRIQUE DANS LE DESTIN GLORIEUX DU MARECHAL NNIKON NNIKU PRINCE QU'ON SORT DE TCHICAYA U TAM'SI : LECTURE ACTUALISEE D'UNE DYNAMIQUE CLAIRE OBSCURE »

Kignema Louis OUATTARA,

*Maître-Assistant, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan,
louisouattara@gmail.com.*

(ORCID) ID : 0009-0008-3847-8612

Résumé

Cet article traite de la question sensible de la Françafrique à partir de Le destin glorieux du Maréchal Nnikon Nniku Prince qu'on sort de Tchicaya U Tam'si, en dépassant l'approche strictement impériale de cette dynamique de domination et de dépendance basée sur des réseaux d'influence occultes. S'appuyant sur le néo-structuralisme et la sociocritique, l'étude montre que la république fictive du Mutulufwa fonctionne comme une allégorie de la Françafrique marquée par l'imposition de dirigeants dociles, la complicité d'élites locales et l'élimination d'alliés devenus gênants. Bien plus, elle révèle le dialogue fécond entre la pièce et le contexte contemporain. Tchicaya U Tam'si y annonce par anticipation, l'essoufflement actuelle de la Françafrique et la nécessité de repenser les relations franco-africaines sur des bases plus équitables. Au travers d'une dramaturgie de la démesure, de la dérision, du brouillage et de l'indirection qui répond des nouvelles écritures dramatiques, le traitement de la Françafrique par le dramaturge congolais, inscrit sa pièce au rang des productions modernes et prophétiques.

Mots clés : *Françafrique ; dynamique de domination ; complicité, nouvelles écritures dramatiques ; repenser.*

Abstract

This analysis addresses the complex issue of Françafrique through The Glorious Destiny of Marshal Nnikon Nniku the Prince Who Is Brought Out by Tchicaya U Tam'si, moving beyond a strictly imperial approach to this dynamic of domination and dependence based on covert networks of influence. Drawing on neo-structuralism and sociocriticism, the study demonstrates that the fictional Republic of Mutulufwa functions as an allegory of Françafrique, characterized by the imposition of compliant leaders, the complicity of local elites, and the elimination of allies who have become inconvenient. Moreover, it reveals a productive dialogue between the play and the contemporary context. Through this dramatization, Tchicaya U Tam'si anticipates the current erosion of Françafrique and underscores the need to rethink Franco-African relations on more equitable foundations. By way of a dramaturgy of excess, derision, blurring, and indirection characteristic of new dramatic writing, the Congolese playwright's treatment of Françafrique situates the play among modern and prophetic literary productions.

Keywords : *Françafrique ; dynamic of domination ; complicity; modern creation; rethinking.*

Introduction

En dépit de la célébration des indépendances en Afrique dans les années 1960, les relations entre la France et ses anciennes colonies continuent d'être l'objet d'un questionnement critique. Perçues à la base comme une coopération constructive et stratégique, ces relations officielles dites de la « France-Afrique » ont progressivement évolué et donné naissance au concept polémique de « Françafrique ». Ce glissement

orthographique signale moins une modification lexicale qu'un changement profond de regard. Il transcende la rhétorique officielle d'une « coopération équilibrée », pour prendre en compte les réseaux d'influences entretenus par les dirigeants français pour perpétuer la mainmise sur leur pré carré africain. Cette politique de l'ombre qui date et mine l'évolution des pays africains concernés, connaît actuellement un essoufflement du fait des mutations géopolitiques mondiales et surtout du rejet de la politique française en Afrique. De ce fait, la question centrale de la Françafrique redevient un enjeu primordial du débat intellectuel. C'est dans ce cadre que la réflexion autour du sujet « La dramatisation de la Françafrique dans *Le destin glorieux du Maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort de Tchicaya U Tam'si* : Lecture actualisée d'une dynamique claire-obscur » , trouve sa pertinence. Le dramaturge congolais connu pour son engagement, sa créativité et son écriture prophétique (N. Martin-Granel, 2008 : 89-95), à travers un pouvoir néocolonial pris dans les liens de l'influence de puissances étrangères, transpose dans sa pièce, des mécanismes relevant de la Françafrique et sa situation présente.

L'étude décrypte « cette dynamique claire-obscur » dans la création du Congolais, en dépassant son approche strictement impériale, et révèle ses enjeux à l'aune de l'actualité. Dans quelle mesure la République fictive du Mutulufwa, telle que représentée dans *Le destin glorieux du Maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort*, donne-t-elle à voir

un simulacre de souveraineté politique inscrit dans la logique de la Françafrique ? Quels sont les mécanismes de la Françafrique dans la pièce du dramaturge vili ? Quelles sont les résonnances contemporaines de ce système de prédation dans *Le destin glorieux du Maréchal Nihon Nihiku prince qu'on sort* ? Pour répondre à ces interrogations, l'étude mobilise conjointement le néo-structuralisme et la sociocritique.

Le néo-structuralisme portée par des théoriciens tels Foucault ou Dérída¹, est une méthode d'analyse qui ne fige pas le texte dans une structure préétablie. Elle l'insère plutôt dans une dynamique d'instabilité et de déconstruction des catégories. Cette méthode est essentielle pour l'étude en ce qu'elle permet de saisir la Françafrique non pas comme une structure close mais comme un système de pouvoir instable, dramatique et discursif. En ce qui concerne la sociocritique, elle appréhende, dans la perspective duchetienne, la production littéraire comme une représentation de la société. Bien plus, elle révèle son impact sur la société représentée (Edmond Cros). Cette méthode d'analyse est donc bien-fondée pour mettre en lumière les tensions de pouvoir liées à la Françafrique dans la pièce de Tchicaya U Tam'si et pour comprendre son actualité. Le choix de ces deux approches réside dans une complémentarité qui offre une lecture de la Françafrique à

¹ Sa production *L'écriture et la différence* (1967) marque la crise du Structuralisme avec l'Article clé intitulé « La structure, le signe et le jeu dans le discours des sciences humaines ». Il y démontre que la structure dans l'œuvre littéraire, n'est plus stable, et le sens est en perpétuel évolution.

la fois comme une structure textuelle et une réalité sociopolitique. L'étude s'articule autour de trois axes : la mise en scène d'un mirage politique, l'expression de la Françafrique dans la pièce et ses résonances contemporaines.

1. La république du Mutulufwa : la scène d'un mirage politique

Au théâtre, l'espace dramatique est l'espace indiqué dans le texte et au sein duquel les personnages communiquent et interagissent. Il s'agit de « l'espace dramaturgique dont parle le texte, espace abstrait et que le lecteur ou le spectateur doit construire par l'imagination » (J. Soupé, 2007 : 359). Dans *Le destin glorieux du Maréchal Nnikon Nniku, prince qu'on sort*², Tchicaya U Tam'si, au travers d'un avertissement qui fonctionne comme un prologue novateur, situe le lecteur-spectateur sur le cadre de la mise en situation. Cet « espace dramatique actuel » (M. Pruner, 1998 : 49) c'est-à-dire le lieu de déroulement effectif de l'action dramatique, est la république du Mutulufwa, « un pays imaginaire, quelque part ou nulle part dans le monde, en des temps qui pourraient être des nôtres. Rien n'y est vrai, même pas le personnage central qui ne peut être que le produit d'un cauchemar » (*Le destin*, p.13). Ce « pays décor » qui relève de la technique du brouillage, est

² Ce titre étant long, nous citerons cette pièce dans la suite sur de cet article, sous le diminutif *Le destin*.

une construction théâtrale chère aux nouvelles écritures dramatiques. Il s'y joue les rituels d'un pouvoir autocratique de l'impensable et des illusions de souveraineté.

En effet, le pouvoir politique incarné par « le personnage central » Nnikon Nniku est un pouvoir de la démesure. Après un putsch qui interrompt le mandat de Ebolobo, Président élu, il installe la terreur en vue d'inhiber toute velléité de contestation de son régime militaire. Cette terreur commence par la couverture de son pouvoir par un palladium sacré. Conscient qu'il est de « la conviction qu'ont les Africains qu'un chef doit être "initié" aux secrets sacrocosmiques, détenir des vertus et puissances extraordinaires pour se faire respecter, aimer et craindre de ses sujets. » (C. Mabana, 1998 : 84-85). La cérémonie d'intronisation traditionnelle et surtout le bain de limace de protection mystique pris publiquement, concourent à cette quête de légitimité par la crainte. En témoigne cette réplique :

NNIKON NNIKU : Oh, oh ! Cent ans. Plus vieux que mes vieux ! c'est tout de suite que je vais prendre ce bain ! je serai gluant, insaisissable, imprévisible, invulnérable, impondérable, incassable... Et moi qui cherchait comment frapper les esprits ! (*Le destin*, p. 60)

Ce caporal opportuniste, ancien cureur de latrines, « nimbé d'une légitimité maintenant incontestable...mieux qu'une élection ! » (*Le destin*, p.75), déploie le Nnikonnikunisme, un libéralisme embrouillé, difficile à cerner même par le lecteur-spectateur le plus averti. Cet échange surréaliste en donne un aperçu :

MPHI SSANN PO (récitant) : « Constitution de la République Régressiste du Mutulufwa. » Titre deux : « De la civilisation des loisirs » ... Article trois : « La durée de la journée de travail sera réduite régressivement au maximum du minimum vital » ... Plus de pollution par les usines. Le Commandant-major, Ministre de l'industrie sur ordonnance, a fait fermer la dernière usine de grillage de cacahuètes ! L'industrialisation n'entre pas dans la politique générale de régression proclamée par le Guide Suprême, Grand Timonier.

NNIKON NNIKU : ... Nous serons libéraux à notre manière, d'une manière adaptée à notre régressité (*Le destin*, p. 85).

Comment comprendre un système politique qui rame à contre-courant du développement auquel aspirent tous les peuples du monde ? Comment appréhender un programme de gouvernement axé sur la suppression unilatérale des emplois et sur la promotion de l'hédonisme ? Difficile de répondre,

tant le tableau sombre qu'offre la gouvernance de Nnikon Nniku est inimaginable.

Ainsi le peuple désabusé par un régime qu'il avait pourtant acclamé du fait de griefs contre le Président élu, se voit totalement muselé. La réplique de la jeune Nniyra traduit cet état de fait :

NNIYRA : ... Pourquoi, par souci d'ordre, nous nous croyons contraints de vivre une cruelle parodie de notre vie... ? Une sinistre parodie. La liberté devient synonyme de crime et quel crime. Je ne crois pas que d'autres peuples ont connu cela. Ris : tu es suspect. Ne ris pas : tu es suspect. Tout est ainsi, pourquoi ?
(*Le destin*, p.54)

Dans cette grisaille, l'on assiste également un affaiblissement et un contrôle étroit des officiers maîtres d'œuvres du coup d'État (Nkha Nkha Dou et Mphi Ssann Po) et subséquemment à une personnification du pouvoir au point de s'identifier à la loi fondamentale de son pays : « C'est moi, la Constitution » (*Le destin*, p. 84).

Pour matérialiser cette prise en otage des libertés individuelles et collectives, il s'appuie sur un réseau d'influence hétéroclite constitué d'officiers aux ordres, de conseillers occultes et de l'Ambassadeur des « *Les Etats Muants de l'Ouest* » (*Le destin*, p.78) qui orientent la gouvernance et/ou suscitent des décisions déterminantes du

« Guide Suprême » (*Le destin*, p. 82). Cet exemple est très éloquent à cet effet :

NNIKON NNIKU : Il faut que je frappe l'imagination des gens... (*Au sorcier*) Il faut trouver.

LE SORCIER : Je vais trouver.

NNIKON NNIKU (*à lui-même, inspiré et avec ivresse*) : Le peuple suit celui qui lui cloue le bec, qui le laisse béat...

LE SORCIER : Là où deux personnes voient, la divergence de vue s'installe, plus moyen de s'entendre...

NNIKON NNIKU (*Il siffle d'admiration*) : Il a trouvé ! Il a trouvé ! Il a réinventé le bon sens. Il faut être sorcier, il n'y a pas à dire... (*Le destin*, pp. 57-58).

Ce dialogue du « Guide Suprême » avec le sorcier traduit la dépendance du putschiste de ses conseillers. Ici, dans une parole elliptique, ce personnage occulte lui inspire justement la décision qu'aucun membre de son entourage ne prenne de l'envergure au sein du pouvoir, au risque que son pouvoir n'en pâtisse. L'usage de procédé rhétorique qui permet d'exprimer subtilement une émotion, une vérité ou une idée, à un interlocuteur ou un public, relève de la dramaturgie de l'indirection mise en œuvre ici par Tchicaya U Tam'si.

Mais bien plus que ce conseiller dont la seule présence auprès de Nnikon Nniku inspire la crainte, c'est

l'Ambassadeur de la une puissance étrangère, « Les Etats Muants de l'Ouest » (*Le destin*, p.78), qui fixe davantage l'attention tant ce personnage synecdochique (en référence à son pays), est le véritable support du pouvoir de Nnikon Nniku. En témoigne l'attitude débonnaire, jubilatoire et puérile de ce dernier, face au diplomate lors du « cérémonial de Dédicace » en son honneur :

L'AMBASSADEUR : Merci, Monsieur le Président. ...
Monsieur le Président, voici le présent modeste et respectueux des soixante-quinze états des États Muants de l'Ouest !

NNIKON NNIKU : (il se retient de bondir...) : Ah que c'est beau ! quelle magnifique contribution à la révolution régressiste du Nnikonnikunisme ! (*Le destin*, p.78).

Ce dialogue convivial révèle une relation officielle équitable et respectueuse en apparence, entre deux États indépendants où chaque partie exprime sa satisfaction. En apparence seulement, car en réalité, ces répliques trahissent la domination économique et politique de la super puissance sur la petite république du Mutulufwa. L'échange entre les deux personnages décuple le mirage que vit les habitants de ce pays qui n'est pas sans rappeler la situation de nombreux pays africains colonisés par la France. Tchicaya U Tam'si « transcende[ainsi] la simple représentation [d'un] espace [imaginaire] pour s'étendre sur l'espace de la représentation

» (V. Sidibé, 1999 : 28) de la politique de la puissance française qui pour ses intérêts, rechigne à libérer véritablement ses anciennes colonies de sa domination.

A l'évidence, la république du Mutulufwa offre une scène politique fantasmagorique sous la houlette d'un putschiste grotesque et manipulé qui déjoue les attentes démocratiques de son peuple. Ce pouvoir présenté par le dramaturge congolais comme le fruit de son imagination, est en fait une représentation allégorique d'un pouvoir sous le contrôle d'une puissance étrangère que l'on peut malheureusement voir dans de nombreux États africains francophones. Cette caporalisation qui mine le développement des pays concernés, est portée par des mécanismes renvoyant la politique de la Françafrique.

2. La mise en situation de la Françafrique dans la pièce

Définie par F.X. Verschave comme « la nébuleuse des relations franco-africaines » (1998 : 117) la Françafrique désigne les relations complexes entre la France et ses anciennes colonies, relations basées sur « la continuité du pacte colonial, sinon dans son contenu et dans ses mécanismes qui le portent, du moins dans sa perception » (A. Bourgi, 2009 : 3). Son objet était de garantir les intérêts de puissance et de rayonnement de la France. Sous la couverture d'accords officiels et équitables signés avec les « Présidents fondateurs » des tout nouveaux États africains, la puissance française continuait alors, en dépit de

leur accession à l'indépendance, de maintenir l'esprit de la Communauté française (Constitution de 1958), celui de perpétuer dans ces États, une emprise sur la vie politique, militaire, économique et culturelle. « Les accords de coopération signés dès 1961, reprenaient de fait l'essentiel des dispositions financières et militaires de la Communauté » confirme F.X. Verschave (1998 : 130). Cette emprise « organisé[e] en dehors de tout contrôle parlementaire et gouvernemental » (I. Traoré : 2019 : 20) et symbolisé par le personnage célèbre de Jacques Foccart, responsable de la Cellule Africaine de l'Élysée de 1960 à 1997, continue d'entretenir un système de domination et de prédation des ressources des pays concernés et d'obstruer leur développement. La république de Mutulufwa susmentionnée, création-miroir de ces pays, permet au lecteur-spectateur d'observer des mécanismes de cette politique asymétrique de la France en Afrique francophone.

Elle commence par l'installation d'un Président aux ordres, une installation qui passe par la neutralisation impitoyable de toute concurrence sérieuse au moyen de complots montés de toutes pièces et surtout de coups d'État militaires orchestrés par la Cellule sus-indiquée, dans l'intérêt de la France. Comme au Togo le 12 janvier 1963, le Président Sylvanus Olympio à qui la France reprochait un rapprochement avec l'Allemagne et la préparation d'un « crime inexpiable, le lancement d'une monnaie qui lui aurait permis de sortir de la zone Franc. » (F.X. Verschave (1998 : 130), le Président Ebofobo dans *Le destin* de Tchicaya U

Tam'si, est évincé brutalement du pouvoir pour son indépendance d'esprit, le rejet du capitalisme et de l'impérialisme. L'exemple du hurlement des soldats impliqués dans le coup de force, est marquant à cet effet :

« MORT A LA CANAILLE ANTICOLONIALISTE ANTICAPITALISTE ANTI-IMPÉRIALISTE ! » (*Le destin*, p. 31).

Ainsi qu'au Togo où l'on voit l'accession au pouvoir du Sergent Yassimgbé Éyadéma, en république du Mutulufwa le sous-officier Nnikon Nniku prend les rênes du pays et « joue en permanence..., une profonde francophilie, un patriotisme français... [à faire pâlir un natif Français] » (P. Gaillard, 1995 : 272). Aussi n'hésite-t-il pas à afficher avec zèle, une docilité ridicule :

NNIKON NNIKU : ... Dites à votre Président que je suis son fils ! » (*Le destin*, p. 79)

Cette adresse à l'Ambassadeur des « États Muants de l'Ouest », traduit la posture puérile de certains Présidents africains du giron français, contraints à la soumission et une fidélité démonstrative à leur mandataire afin de continuer de bénéficier de leur confiance et de leur protection.

Dans le déploiement insidieux de la Françafrique, l'Élysée sous la façade d'une coopération inter-États et de relations diplomatiques accréditées, impose un réseau de conseillers qui orientent dans tous les secteurs, la politique

du pays lié. Ce mécanisme clair-obscur de la Françafrique est bien au cœur du pouvoir de l'autoproclamé Maréchal du Mutulufwa. La conversation suivante résume parfaitement cette réalité :

NNIKON NNIKU : Non, non, il ne faut pas me remercier... C'est à moi de dire merci au Président des États Muants de l'Ouest, de l'envoi qu'il nous a fait de semences de cacahuètes autosemantes ! Voilà qui s'appelle respect de la souveraineté nationale d'un pays tiers !...

L'AMBASSADEUR : Bientôt grâce aux recherches de nos laboratoires, nous serons en mesure de vous donner des boutures de manioc qui se plantent toutes seules !

NNIKON NNIKU : (en chœur avec sa suite, il pousse un cri de satisfaction) : Ah ! que c'est beau ! Quelle magnifique contribution à la révolution régressiste...

L'AMBASSADEUR : Il y a dans notre pays des adeptes de votre pholosophie. Notre Président recommande même son étude nos universités... (*Le destin*, p. 78)

Les répliques ci-dessus présentent les « États Muants de l'Ouest » comme une puissance bienfaitrice respectueuse du principe de la non-ingérence. Cependant, elles ne sont qu'un saupoudrage esthétique où l'officiel se noie dans l'officieux. Ce dialogue porte en réalité un discours spécieux qui cache

le système de dépendance françafricain, « véritable mécanisme de corruption » (Verschave, 1998 : 56) s'appuyant sur l'Aide Publique au développement (APD) octroyée en vue de créer aux yeux des populations non averties, l'illusion d'une présence utilitaire et incontournable. Ainsi, ce pays impérialiste peut-il piller allégrement les ressources du sol et du sous-sol avec la complicité du Président imposé. Cela est rendu par la réplique :

NNIKON NNIKU : ... Dites à votre Président que ...nous avons des champs de pétrole plein de nappes... et vous avez des cacahuètes qui poussent toutes seules, pleins les champs. Le champ de notre coopération est large. (*Le destin*, p. 79)

Le mot du Guide Suprême, communication officielle qui affiche une coopération économique profitable pour les deux parties, ironise en fait, ainsi qu'indiqué plus haut, des échanges économiques irréguliers avec leur lot de corruption, de retro commissions et de détournements. Ce tableau sombre peint dans *Le destin* (1979), renvoie par anticipation, le vaste scandale politico-financier de 1994, autour de la compagnie pétrolière publique française Elf Aquitaine (aujourd'hui Total Energie). Ce scandale a révélé la face hideuse des réseaux d'exploitation incontrôlée des richesses minières en Afrique subsaharienne et le financement occultes de la Françafrique en France, au Gabon ou au Congo-Brazzaville etc. Le Président français J. Chirac,

sans doute dans un instant d'humanité et de remords, affirmait sans la moindre ambiguïté lors d'une interview accordée à E. M'Bokolo et A. Ferrari : « Nous devons être honnêtes et reconnaître qu'une grande partie de l'argent dans nos banques vient précisément de l'exploitation du continent africain » (I. Traoré, 2019 : 38).

Mais, le dramaturge congolais ne limite pas à cette perception ultra majoritaire qui présente la France et ses agents comme seuls bénéficiaires de la Françafrique. Le zèle affiché de Nnikon Nniku, au-delà d'assurer la confiance et la protection des « États Muants de l'Ouest », trahit également sa détermination sans limites à préserver les avantages dont son entourage et lui jouissent ostentatoirement. Il suffit de lire cette didascalie narrative pour s'en convaincre :

Atmosphère mondaine, salon où l'on papote, boit, parle et soupire. Les femmes en robes du soir sont languissantes. Peu de civils, les mâles sont des officiers de haut rang. Au fond du salon ; un grand portrait du Maréchal en tenue de guerre léopard. (Le destin, p. 49)

Le dramaturge aborde ici une facette de la Françafrique occultée par une certaine critique par trop militante, obnubilé à bon droit, par la dénonciation de l'impérialisme français en Afrique et ailleurs. Il s'agit d'un réseau de pouvoir profitable aussi à l'élite africaine partie prenante.

Tchicaya U Tam'si indique clairement que la Françafrique n'est pas à sens unique. Cet extrait d'interview de l'ex Président gabonais O. Bongo en est la confirmation parfaite : « L'Afrique sans la France, c'est une voiture sans chauffeur. La France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant » (F.X. Verschave, 1998 : 135). Nous ne nous attarderons pas « sur la dilapidation des exceptionnelles richesses du Gabon, oeuvre conjointe d'Omar Bongo et de ses nombreux amis français : il y faudrait plusieurs ouvrages » (F.X. Verschave, 1998 : 132).

Dans ce jeu d'intérêt, les faits et gestes du Président imposé sont cependant scrutés par les relais de la puissance étrangère. Et au moindre élan d'émancipation de sa part, il est renversé sans état d'âme au profit d'un autre répondant au bon profil recherché pour préserver les intérêts de la coterie. Nnikon Nniku l'apprend à ses dépens. Alors qu'il célèbre l'énième anniversaire de son accession au pouvoir, grisé par sa longévité, par la ferveur populaire de l'instant et se croyant maître d'un jeu dont il n'est qu'un pion, il déclare :

NNIKON NNIKU : Notre révolution a avancé la révolution du monde libre... (*Le destin*, p. 90)

Afin de s'éviter toute surprise, la puissance protectrice du Mutulufwa sanctionne dans la foulée, ce « crime de lèse-Empire » (F.X. Verschave, 1998 : 133) en instiguant un coup de force contre le régime qu'il avait installé :

Une explosion très proche interrompt Nnikon Nniku qui, avec ses ministres, se jettent sous les bureaux

pour se protéger... Des coups de feu crépitent...

SHESE (*éclatant de rire*) : Alors, comme ça, on a peur ? ... Il se passe que vous êtes balayés... Par moi !
(*A Nnikon Nniku :*) A chacun son tour. Ouste !
Enlevez-moi ça. (*Aux soldats :*) A fusiller sur le champ ! Décision de la Cour Martiale... Je suis la Cours Martiale ! (*Le destin*, p. 105)

Tchicaya U Tam'si traduit dans cet extrait, la pratique de la duplicité, une véritable zone grise de la politique françafricaine qui permet d'excommunier ou d'éliminer physiquement du jour au lendemain un fidèle devenu gênant, au profit d'un autre leader plus disposé à maintenir son pays dans la spirale de dépendance et d'exploitation entretenue par la Françafrique.

Clairement, la république fictive du Mutulufwa dans ses rapports avec la puissance étrangère « États Muants de l'Ouest », laisse transparaître un pays africain francophone soumis à la politique asymétrique de la Françafrique. Cette nébuleuse se déploie dans la pièce du dramaturge congolais par l'installation de Présidents dociles, encadrés étroitement par la puissance tutélaire, par la neutralisation et l'éjection des dirigeants faisant la moindre preuve d'autonomie. Porté par une dramaturgie de la démesure, de la dérision, du brouillage et de l'indirection, ce système occulte de domination et de prédation des ressources des pays pris dans cet engrenage vicieux, profitable à la France

et à ses agents, l'est également pour les élites africaines complices. Tchicaya U Tam'si en dramatisant cette réalité que continuent de subir certains pays africains sous domination française, en offre une critique lucide. Bien plus, il propose par anticipation³ au lecteur-spectateur, l'actualité de ce système clair-obscur plus que jamais en perte de vitesse sur le continent noir.

3. Les résonnances contemporaines de la Françafrique dans la pièce

Ainsi que mentionné dans l'introduction, la toute puissante Françafrique, celle qui installe ou défait des pouvoirs suivant ses intérêts, exploite et oriente le cours de l'histoire des pays sous son contrôle, est soumise aujourd'hui à la pression de l'histoire. Rayonnante jusqu'à la fin des années 1980, elle a commencé à perdre du terrain après le discours de la Baule tenu par le Président français F. Mitterrand, le 20 juin 1990 à l'occasion du XVI^e sommet des chefs d'État de la république française et d'Afrique. A cette rencontre historique, il a annoncé une nouvelle approche des relations franco-africaines articulées désormais autour de la promotion de la démocratie et du principe de « ni ingérence ni indifférence »⁴. « A défaut d'avoir provoqué des

³ Eu égard à la date de publication de sa pièce de théâtre :1979.

⁴ C'est en application de ce principe que le premier Ministre Lionel Jospin s'est opposé en décembre 1999, à toute intervention militaire de la France contre le coup d'État perpétré en Côte d'Ivoire. Ce même principe a motivé l'autorisation de l'exfiltration du Président déchu Henri Konan Bédié par l'armée française alors présente dans le pays.

remises en cause [totales de la Françafrique] ..., les propos de François Mitterrand ont conforté des revendications démocratiques portées par les oppositions africaines » (A. Bourgi, 2009 : 5). L'on a ainsi eu droit dans la plupart des pays, à des Conférences nationales et à l'ouverture du jeu démocratique qui ont permis au moins le desserrement de l'étau de la tenace Françafrique. En effet, en dépit des discours officiels d'un changement de cap dans les relations franco-africaines⁵, la puissance française a « montré qu'[elle] ne s'était guère départi[e] d'une trajectoire qui s'inscrivait dans la continuité de la politique africaine de la France inaugurée en 1960 » (A. Bourgi, 2009 : 5). Elle continue par exemple, de soutenir des régimes comme celui de Nnikon Nniku, qui rognent sur les avancées démocratiques acquises au prix fort.

Malgré cette résistance française pour préserver ses intérêts, de toute évidence une dynamique nouvelle dans l'attitude des Africains, semble irréversible. Le sentiment « anti-français » ou plus précisément « anti-Françafrique », est une réalité aux conséquences visibles. L'on notera, la perte du pouvoir par la plupart des partis des « pères fondateurs » et de leurs héritiers, la fragilisation des dirigeants francophiles, le démantèlement des bases militaires françaises et une diversification des partenaires internationaux (Chine, Turquie, Russie...) souvent en confrontation géopolitique et géostratégique avec la France.

⁵ Outre le discours fondateur de la Baule (1990), l'on peut retenir à titre illustratif, le discours de Dakar du Président Nicolas Sarkozy (2007), le discours de Bamako du Président François Hollande (2017) et celui de Ouagadougou du Président actuel E. Macron (2018).

La situation actuelle dans les pays sahéliens fait foi de cette perte de vitesse de la Françafrique. Comme dans *Le destin* avec l'éviction du régime francophile de Nnigon Nnigu par le coup d'Etat du Caporal Shésé, des militaires ont pris le pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger, et ont finalement rompu la prééminence de l'hégémon français en dynamisant la tristement célèbre Françafrique par la dénonciation de tous les accords (militaires, économiques, politiques)⁶ non profitables à leur pays.

Cette évolution de la réalité de la Françafrique, dorénavant obligée d'évoluer dans un environnement concurrentiel et même de rejet, est également prise en compte par Tchicaya U Tam'si dans *Le destin*. Ainsi qu'un prophète, le dramaturge congolais annonçait déjà en 1979, dans sa pièce support de l'étude, la lutte pour le contrôle politique, économique et surtout géostratégique que l'on constate aujourd'hui dans une grande partie de ce que l'on est en droit d'appeler aujourd'hui l'ancien pré-carré français. En effet, outre les « États Muants de l'Ouest » qui rappellent la France libérale, la république du Mutulufwa a également sur son sol, la « République du Pays de Lance » (*Le destin*, p. 77) assimilable à la Russie qui prône le capitaliste d'État dans une logique de puissance et de rentabilité. Et la présence de ces puissances transcende la simple expression des relations diplomatiques classiques pour s'inscrire dans une compétition ouverte pour la prééminence dans le pays.

⁶ L'étude retient entre autres, le renvoi de militaires français, la fin de l'exploitation des ressources minières par des entreprises françaises comme AREVA, le retrait de la CEDEAO jugée aux ordres de la France...

Cette donne est illustrée par le Président Nnikon Nniku, porte-voix des « États Muants de l'Ouest ». Fraîchement installé au pouvoir, ce zélateur dénonce l'existence active et entreprenante de la « République du Pays de Lance » sur un espace réservé.

NNIKON NNIKU : (*même jeu plein d'invective*) :
Votre pays ne respecte pas les lois de mon pays.
Pourquoi ? Pourquoi vient-il ici prendre des gens de
mon peuple pour leur apprendre à travailler ?... (*Le
destin*, p. 77)

La réplique du « Guide Suprême », expression de la résistance désespérée de la Françafrique dans certains États francophones États, était (en référence à la date de publication de la pièce) en réalité une invite à la France à reformer en profondeur ses relations avec ses anciennes colonies et cela, conformément au droit international et aux textes régissant les relations entre États indépendants, au risque de les perdre. Tchicaya U Tam'si en visionnaire, était conscient que les nouvelles générations africaines nées après les indépendances, qui n'avaient pas subi le conditionnement du soumis infligé à leurs grands-parents ou parents, qui étaient au fait de la politique impérialiste occidentale et des enjeux du monde actuel et à venir - s'affirmer ou disparaître -, ne pouvaient continuer d'accepter le pillage et la marginalisation de leurs différents pays. Si la France avait saisi ce message prémonitoire dans toute sa teneur, en

établissant des rapports justes et équitables avec ses anciennes colonies, en évitant d'imposer des pantins à la tête de ces États, en ayant une lecture variable des coups d'État⁷, il n'aurait sans pas eu l'avènement de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) décidée à jouir pleinement de sa souveraineté et de ses richesses sans avoir à rendre des comptes à une puissance tutélaire.

Dans un monde en pleine mutation où l'intérêt pour des relations équitables et respectueuses de l'autonomie des Etats, s'impose plus que jamais, la France doit se libérer dans ses rapports avec les pays africains, du complexe clairement improductif d'ancienne puissance colonisatrice. Cela passe selon C. Mabana, par « un terrain de conciliation entre valeurs ou opinions opposées » (1998 : 300), en d'autres termes, par une culture du compromis. Elle implique de la part de la France une grandeur d'esprit et des concessions importantes. Cette voie de sagesse aboutira sans nul doute à un nouveau *modus vivendi* consensuel avec les pays africains de l'ancien pré carré. Ce changement de paradigme dans les relations franco-africaines mettra ainsi fin aux tensions et accusations d'ingérences et de déstabilisation. Toute autre approche réactionnaire de la France serait sans issue favorable. Elle devra alors se voir congédiée de ces pays ou y subir sans passe-droit, la compétition internationale avec

⁷ On a pu le constater avec les coups d'Etat au Niger contre le Président M. Bazoum et au Gabon contre le Président A. Bongo. La France a fermement condamné le premier en appelant au retour à l'ordre constitutionnel. En ce qui concerne le second, elle s'est rendue complice de ce qui apparaît comme une révolution de Palais, en montrant une mollesse à travers la posture de celui qui « surveille avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation » (Olivier Véran, Porteparole du gouvernement français, 30 aout 2023).

la présence de plus en plus visible d'autres puissances comme la Chine et la Russie.

Ainsi, *Le destin* se présente comme une production théâtrale prémonitoire dans laquelle Tchicaya U Tam'si tout en dramatisant la Françafrique en 1979, à l'époque de son apogée, avait annoncé son érosion progressive et surtout l'affaiblissement actuel de ce système de dépendance, d'exploitation au bénéfice de la France et de quelques élites africaines. Visionnaire, le dramaturge congolais y éclaire les recompositions géopolitiques actuelles et conseille déjà à cette époque, l'urgence pour la France de refonder sur une base équitable, ses relations avec ses anciennes colonies au risque de s'exposer à un dépérissement de son influence et à une marginalisation durable dans un monde de compétition où la notion de « pré carré » a explosé.

Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que la pièce de Tchicaya U Tam'si transcende la satire du pouvoir africain postcolonial pour opérer une véritable mise en accusation dramaturgique de la Françafrique. La république imaginaire du Mutulufwa et la trajectoire à la fois grotesque et tragique de son Président imposé, sont une stratégie scripturale créative pour révéler la souveraineté de façade des anciennes colonies françaises, du fait d'une puissance qui a du mal de se défaire de son passé et des intérêts associés. Les mécanismes de la Françafrique, portés par une

transparence affichée et une opacité structurelle, reposent dans la pièce, sur une logique de prédation et de dépendance réciproquement entretenue par la puissance tutélaire et ses agents, et par les dirigeants locaux complices, utilisés comme de simples pions éjectables à la moindre remise en cause de cette alliance asymétrique. Au travers d'une dramaturgie de la démesure, du brouillage, de la dérision et de l'indirection qui répond des nouvelles écritures dramatiques, Tchicaya U Tam'si anticipe l'érosion actuelle de la Françafrique liée à l'éveil politique des nouvelles générations et à la concurrence des autres grandes puissances.

En ce sens, *Le destin* de Tchicaya U Tam'si est une pièce de théâtre moderne et prémonitoire qui invite à une refondation des relations franco-africaines qui tienne compte de la souveraineté des pays africains et mette un terme aux pratiques occultes du passé colonial. À défaut d'un tel changement de paradigme, la France court le risque d'une marginalisation encore plus forte dans un monde multipolaire où des offres inclusives sont proposés aux pays africains.

Bibliographie

1. Corpus

TCHICAYA U Tam'si, 1979. *Le destin glorieux du Maréchal Nnikon Nniku Prince qu'on sort*, Paris, Présence Africaine.

2. Ouvrages et articles

BOURGI Albert, 2009. « Aux racines de la Françafrique : La dégradation de l'image de la France en Afrique », *Annuaire français de relations internationales*, Vol. X, pp. 1-14.

CROS Edmond, 2003. *La sociocritique*, Paris, L'Harmattan.

DIALLO Tiémoko, 2023. « Félix Houphouët-Boigny, le « Big Boss » de la Françafrique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 157, pp. 23-41. Mis en ligne le 21 septembre 2023, consulté le 15 décembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/21820> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chrhc.21820>.

GAILLARD Philippe, 1995. *Foccart parle*, I, Fayard.

GAILLARD Philippe, 1995, *Foccart parle*, I, Fayard.

MABANA Pierre Claver, 1998. *L'univers mythique de Tchicaya U Tam'si à travers son œuvre en prose*, Thèse de doctorat, Université de Fribourg.

MARTIN-GRANEL Nicolas, 2008. « Prophète malgré lui », *Notre Librairie, Tchicaya passion*, n° 171, pp. 89-95.

M'BOKOLO E., FERRARI A., 2010. *Afrique, une autre histoire du XXe siècle*, DVD, Arcades.

PAVIS Patrice, 1996. *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Dunod.

PRUNER Michel, 1998. *L'analyse du texte de théâtre*, Paris, Dunod.

SIDIBE Valy, 1999. « Représentation de l'espace, espace de la représentation dans *Le boucher de Kouta*, de Massa Makan diabaté », *Enquête*, Abidjan, PUCI, n°4, pp. 93-101.

SOUPÉ Jacqueline, 2007. *La problématique de la liberté dans le théâtre de Zadi Zaourou*, Université de Cocody / Abidjan, Thèse de doctorat en Lettres.

TRAORE Ismael, 2019. *La Françafrique en 2018 : état des lieux*, Mémoire de Maîtrise, Université de Quebec, Montréal.

UBERSFELD Anne, 1982. *Lire le théâtre*, Paris, Editions Sociales.

VERSCHAVE François-Xavier, 1998. *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.